La commune de **Juziers** se situe sur la rive droite de la Seine entre Mantes-la-Jolie et Meulan-en-Yvelines dans le Parc naturel régional du Vexin français et fait partie de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise. Elle compte 4 100 habitants et est forte d'un tissu associatif dynamique, organisant de nombreuses manifestations pour tout public.

La ville de Juziers Recrute :

UN POLICIER MUNICIPAL

Afin de renforcer son équipe actuelle et de permettre d'augmenter ses différentes missions, la Commune de Juziers recherche un gardien brigadier de police municipale.

Sous l'autorité du responsable de la PM.

Missions

Descriptif de l'emploi

Le policier municipal exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il assure également une relation de proximité avec la population et les commerçants.

Activités et tâches principales

- Participer à l'ensemble des missions dévolues à la police municipale : assurer les missions de prévention, de dissuasion, de surveillance, de salubrité publique et de maintien du bon ordre dans le cadre des pouvoirs de police du Maire
- Faire respecter les arrêtés municipaux et relever les infractions dans le cadre du domaine de compétences du policier municipal en fonction des instructions reçues
- Faire respecter les règles de la circulation routière et des stationnements gênants, dangereux, ainsi que certaines infractions au code de la route
- Constater par procès-verbaux les contraventions en matière de polices administratives spéciales et appuyer les services compétents en matière d'urbanisme, débits de boissons, hygiène et salubrité, etc.
- Travailler en coopération avec la police nationale (dans le cadre de la convention de coordination)
- Participer au bon déroulement des manifestations festives et exceptionnelles
- Maintenir et dynamiser le partenariat de terrain avec l'ensemble des acteurs locaux (bailleurs, établissements scolaires, associations, commerçants, Pompiers, Police Nationale)

Profil recherché

Savoirs et Savoir-faire :

- Titulaire du concours de gardien de police municipale et justifier d'une expérience en collectivité territoriale
- Connaître la régelementation relevant des attributions et des compétences de la police municipale
- Connaître les procédures pénales et le fonctionnement des institutions judiciaires et administratives

- Maîtriser l'outil informatique et les logiciels métiers de police
- Aisance relationnelle et rédactionnelle
- Capacité à travailler en transversalité avec une équipe pluridisciplinaire et les partenaires locaux
- Capacité à gérer les situations de conflits
- Capacité à faire preuve d'autorité et de conscience professionnelle
- Dynamisme, discrétion, sens accru du service public et des règles de déontologie
- Prise d'initiative, rigueur, autonomie et organisation

Les spécificités et les contraintes du poste :

- Horaires et rythme de travail : présence ponctuelle lors de manifestations le week-end et /ou en soirée
- Travail en intérieur et en extérieur
- Exercice soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation, de formation initiale et continue
- Permis de conduire B obligatoire (permis A serait un plus)

Conditions d'exercice

- **Environnement :** Bureau au sein du poste de police, PC et téléphone portable équipé de logiciels spécifiques, véhicules (voiture + moto)
- **Autonomie :** Autonomie importante dans l'organisation du travail, dans le strict respect des délais réglementaires
- **Rémunération :** Statutaire + Régime Indemnitaire (RIFSEEP) + PLURELYA, Participation prévoyance et mutuelle.

Conditions de recrutement

Catégorie C – Filière police municipale
Voie de mutation
Poste à temps complet : 37 h 30/semaine (possibilité de travail le week-end, astreintes)
Poste à pourvoir : au 1er novembre 2026

Candidature *(lettre de motivation et curriculum vitae) par courrier à l'attention de Monsieur le Maire – Place du Général de Gaulle – 78820 JUZIERS ou par mail : secretariat-mairie@juziers.org*